



**HAL**  
open science

## C. Gresius Domitus, un praefectus fabrum à Béziers ?

Laurent Lamoine

► **To cite this version:**

Laurent Lamoine. C. Gresius Domitus, un praefectus fabrum à Béziers ?. Cahiers du Centre Gustave Glotz, 1999, 10, pp.137-147. 10.3406/ccgg.1999.1496 . hal-04107314

**HAL Id: hal-04107314**

**<https://hal.science/hal-04107314>**

Submitted on 26 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## C. GRESIUS DOMITUS, UN PRAEFECTUS FABRUM À BÉZIERS ?<sup>1</sup>

### *Les tribulations récentes de la pierre et sa redécouverte (1999)*

L'inscription de Caius Gresius Domitus et de sa famille est connue de la communauté scientifique depuis 1912. On doit sa découverte à Auguste Audollent, professeur à la faculté des Lettres de Clermont-Ferrand entre 1905 et 1937 ; il présenta l'inscription à la Société Nationale des Antiquaires de France, lors de la séance du 3 avril 1912<sup>2</sup>. Le 15 avril de la même année, A. Audollent a peut-être fait de cette inscription l'objet de son cours d'épigraphie<sup>3</sup>. E. Espérandieu, dans les *Inscriptions Latines de Gaule (Narbonnaise)*<sup>4</sup>, a répertorié cette inscription (n° 559, p. 168) et repris, en notice, les informations données par A. Audollent. E. Espérandieu citait aussi l'*Année Épigraphique* de 1912 (n° 167, p. 14), tributaire également d'A. Audollent. D'après les informations rassemblées par A. Audollent, on sait que l'inscription faisait partie de la succession de M. Fabre, antiquaire à Royat (Puy-de-Dôme), en 1895. Jusqu'en 1906, elle aurait servi de bouche d'égout dans la cour de M. Grimaux, commissaire-priseur, 18 place d'Espagne, à Clermont-Ferrand. En 1906, M. Grimaux la céda au docteur Chopard (sic) de Vichy (Allier) qui informa A. Audollent de l'existence de cette pierre et lui demanda de l'authentifier craignant que la pierre fût « un échantillon de l'habileté, en matière de truquage, de Fabre »<sup>5</sup>. Il s'agissait du docteur Emmanuel Chopard, célèbre collectionneur et historien amateur vichyssois<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Je tiens à remercier de son aide et de ses conseils Ségolène Demougin qui a bien voulu accueillir une présentation de cette étude dans sa conférence à l'EPHE (IV<sup>e</sup> Section) en mars 1999.

<sup>2</sup> *BSNAF*, 1912, p. 272-277.

<sup>3</sup> Archives départementales du Puy-de-Dôme, série 19 J (fonds Audollent) 5, cahier des cours d'épigraphie, 1912 : « Epigraphie, le 15 avril, étude de l'inscription de Béziers (et manière d'estamper) ».

<sup>4</sup> Paris, Leroux, 1929.

<sup>5</sup> Le docteur Chopard le demanda par l'intermédiaire du président de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand. Archives départementales du Puy-de-Dôme, série 19 J 21, lettre d'A. Vesnière à A. Audollent du 13 mai 1906, p. 3-4. « [...] En dehors de la provenance, qui est déjà suspecte, la forme de cette inscription me paraît bizarre et je voudrais éviter à notre nouveau confrère [E. Chopard] une déconvenue, au cas où elle serait un échantillon de l'habileté, en matière de truquage, de Fabre. [...] » (p. 3).

<sup>6</sup> Qui reste une référence pour qui s'intéresse à l'histoire ancienne de Vichy, J. Corrocher, *Vichy antique*, Clermont-Ferrand, 1981, p. 27.

Il m'a fallu une enquête de plusieurs années (1995-1999) pour localiser la pierre et j'ai dû mettre à contribution de nombreuses bonnes volontés<sup>7</sup>. D'indices en indices, à travers la région, j'ai suivi, non sans difficultés et quelques moments de découragement, la trace de la pierre. J'ai pu reconstituer l'histoire de ses tribulations après 1912. Le docteur Chopard légua, en 1926, ses collections archéologiques à l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand dont-il était membre<sup>8</sup>. Le château d'Authezat (à proximité de Clermont) a abrité ces collections jusqu'en 1939-1940. À cette date, la pierre des *Gresii* a été perdue lors du déménagement précipité des collections après la réquisition du château par l'armée française. La pierre se trouve aujourd'hui<sup>9</sup> chez un particulier de l'agglomération clermontoise qui prétend l'avoir retrouvée en pleine terre.

### *La pierre et le champ épigraphique*

- Hauteur : 0 m 50 (Audollent), 0 m 44 (janvier 1999).
- Largeur : 0 m 60 (Audollent), 0 m 65 (1<sup>ère</sup> ligne)/71 (5<sup>e</sup> ligne) (janvier 1999).
- Épaisseur : 0 m 06 (Audollent), idem (janvier 1999).
- Hauteur du champ épigraphique : 0 m 34 (janvier 1999).
- Largeur du champ épigraphique : 1<sup>ère</sup> ligne : 0 m 575, 2<sup>e</sup> : 0 m 590, 3<sup>e</sup> : 0 m 600, 4<sup>e</sup> : idem, 5<sup>e</sup> : 0 m 615, 6<sup>e</sup> : 0 m 600 et 7<sup>e</sup> : 0 m 530, partie inférieure des lettres cassée (janvier 1999).
- Hauteur des lettres : 1<sup>ère</sup> ligne : 0 m 045, les lignes suivantes : 0 m 030 (janvier 1999).

La pierre est une plaque de marbre blanc brisée à gauche et en bas ; elle a gardé une partie de son cadre mouluré. Ainsi que le montrent les mesures, elle a souffert lors de ses tribulations récentes.

<sup>7</sup> Que tous ceux qui m'ont aidé dans cette enquête soient remerciés, M. Clavel-Lévêque (Université de Besançon), la Compagnie fermière de Vichy, A. Maquet (Centre de Recherches archéologiques et historiques de Vichy et sa région), J. Corrocher, F. Malacher, P. Delaunoy (Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont), C. Lamesch (musée Bargoin de Clermont-Ferrand), M. Roche (maire d'Authezat) et le propriétaire actuel de la pierre. Je remercie aussi M. Cébeillac-Gervasoni (CNRS, UMR 8585) et F. Trément (Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand) de m'avoir accompagné lors de mes expéditions chez le propriétaire actuel de la pierre et d'avoir partagé avec moi l'émotion de la redécouverte.

<sup>8</sup> D'après la lettre d'A. Vesnière, le docteur Chopard aurait eu l'intention en 1906 d'offrir la pierre au musée de Clermont-Ferrand. Le dossier consacré à l'inscription (série 19 J 21) comporte les corrections des épreuves de l'article du *BSNAF* et quelques fiches de travail. La lettre d'A. Vesnière (plus une carte postale) se trouvent dans le dossier sur le tombeau de Charbonnier. Pour être complet, je rappellerai la note dans le cahier des cours d'épigraphie de 1912 (série 19 J 5).

<sup>9</sup> Du moins s'y trouvait-elle en janvier 1999 lorsque j'en ai fait l'autopsie et que j'ai pris les mesures et la photographie publiées ici. Je remercie le laboratoire photographique de l'Université Blaise Pascal pour les tirages.

Le texte<sup>10</sup>

- 1 ---]IVS.L.F.PVP.DOMITVS  
 2 ---]B.AED.PRAEF.PR.IIVIR.FLAM.SIBI  
 3 ---] T.FPVP.DOMITO.PATRI.FALTONIAE  
 4 ---]IMILLAE.MATRI.ET.VARIAE.P.F.  
 5 ---]LAE.VXORI.GRESIAE.C.F.PRIS  
 6 ---]L.PISSIM.TESTAMENT.FIERI  
 7 ---]ITRATV C GRESI [---

[C(aius) Gres]ius, L(ucii) f(ilius), Pup(inia tribu), Domitus, / [---]b, aed(ilis), praef(ectus) pr(o) (duum)vir(o), flam(en), sibi / [et? L(ucio) Gresio], T(iti) f(ilio), Pup(inia tribu), Domito, patri, Faltoniae, / [. f(iliae), ---]imillae, matri et Variae, P(ubl(i)i) f(iliae), / [---]lae, uxori, Gresiae, C(aii) f(iliae), Pris/[cillae?], [fi]l(iae) piissim(ae), testament(o) fieri / [iussit, arb]itratu C(aii) Gresi(i) [---].

## Traduction :

« Caius Gresius Domitus, fils de Lucius, de la tribu Pupinia, (?), édile, préfet *produumvir* et flamine, a ordonné, par testament, que (ce monument) soit érigé pour lui et son père Lucius Gresius Domitus, fils de Titus, de la tribu Pupinia, sa mère Faltonia Maximilla (?), fille de ?, son épouse Varia (...?), fille de Publius et sa fille, très dévouée, Gresia Priscilla (?), fille de Caius. Sous la responsabilité de Caius Gresius... »

## L'origine biterroise

Les *Gresii* sont des citoyens romains, ils possèdent les *tria nomina* pour les hommes, les *duo nomina* pour les femmes, ils mentionnent leur filiation et l'inscription dans la tribu Pupinia. Les gentilices Gresius/a, Faltonius/a et Varius/a seraient d'origine italienne<sup>11</sup>. L'étude des *cognomina*, Domitus (transmis du père au fils), Maximilla et Priscilla (si l'on retient les restitutions d'A. Audollent), n'est pas déterminante<sup>12</sup>. Compte tenu de l'inscription dans la tribu Pupinia et du cursus municipal de C. Gresius Domitus (édilité, préfecture *produumviro* et flaminat), on considère, depuis A. Audollent, que cette famille est d'origine biterroise. Cette attribution n'est pas contestable.

<sup>10</sup> A. Audollent proposait la lecture suivante : [C(aius) Gres]ius, L(ucii) f(ilius), Pup(inia tribu), Domitus, / [---]b(?), aed(ilis), praef(ectus) pr(o) (duum)vir(o), flam(en), sibi / [et L(ucio) Gresio], T(iti) f(ilio), Pup(inia tribu), Domito patri, Faltoniae / [... f(iliae), Maxi?]millae matri, et Variae, P(ubl(i)i) f(iliae), / [.....]llae uxori, Gresiae, C(aii) f(iliae), Pris/[cillae?] [fi]l(iae) piissim(ae), testament(o) fieri / [iussit?, arb]itratu C(aii)? Gresi[?i.....] (BSNAF, 1912, p.274-275).

<sup>11</sup> W. Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, 1904, p. 354 (Gresius serait d'origine étrusque), 272 (Faltonia) et 249 (Varia). Dix *Gresii* ou *Graesii* dans le *CIL*, VI, cinq dans le *CIL*, XI. A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, Leipzig, 1896, I, col. 2041, avance une origine celtique pour Gresius.

<sup>12</sup> I. Kajanto, *The Latin Cognomina*, Helsinki, 1965, p. 94 et 351 (Domitus), 14 et 276 (Maximilla), et 288 (Priscillus/a).



Fig. 1. L'inscription de C. Gresius Domitus (photo de l'auteur).

L'emploi du marbre et la qualité de la gravure confirmeraient cette origine méridionale. La maîtrise des ligatures : le « a » dans le « m » pour *flam(en)*, le « n » dans le « o » et le « e » dans le « a » pour le nom de Faltonia, peut très bien faire penser à un atelier de lapicide colonial. C. Gresius Domitus est un magistrat de la colonie romaine de Béziers, descendant de colons de la déduction octavienne de 36/35 avant Jésus-Christ (*Colonia Urbis Iulia Septimanorum Baeterrae*)<sup>13</sup>. Pour A. Audollent, la pierre aurait été transportée depuis la région biterroise à Clermont-Ferrand au XIX<sup>e</sup> siècle (avant 1895), elle n'a donc aucun lien avec l'histoire locale. Elle n'a aucun rapport en particulier avec le sanctuaire de Mercure Dumias sur le Puy-de-Dôme, ce que croyait son propriétaire en 1906<sup>14</sup>. Cette conviction avait été sans doute encouragée par l'actualité de 1906. En effet, cette année-là, A. Audollent effectuait sa troisième campagne de fouilles du sanctuaire de Mercure. Le temple du Puy-de-Dôme, fouillé depuis 1873, classé monument historique dès 1875, connaissait alors une certaine célébrité. Les découvertes du Puy-de-Dôme avaient été présentées lors des Expositions universelles de 1878 et de 1900<sup>15</sup>. L'hypothèse d'une famille de Béziers installée chez les Arvernes semble devoir être aussi rejetée<sup>16</sup>.

<sup>13</sup> A. Chastagnol, *Les cités de la Gaule Narbonnaise. Les statuts*, *Actes du X<sup>e</sup> Congrès International d'Épigraphie Grecque et Latine (Nîmes, 4-9 octobre 1992)*, Paris, 1997, p. 54-55 et M. Clavel, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970, p. 166-167.

<sup>14</sup> A. Audollent, *loc. cit.*, p. 272.

<sup>15</sup> Voir M. Provost et C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Le Puy-de-Dôme*, Carte Archéologique de la Gaule, 63/2, Paris, 1994, p. 212.

<sup>16</sup> A. Audollent, *loc. cit.*, p. 277 ; M. Clavel-Lévêque pensait dans *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970, p. 600, que C. Gresius Domitus s'était « fait enterrer avec les siens à

*La restitution de seconde ligne et ses conséquences sur la compréhension du cursus de C. Gresius Domitus*

Au commencement de la seconde ligne, A. Audollent avait lu un « b »<sup>17</sup>. Il avait rejeté la lecture d'un « q » et donc le développement possible en *q(uaestor)*. M. Clavel-Lévêque opta pour *q(uaestor)* dans *Béziers et son territoire dans l'Antiquité* (p.168)<sup>18</sup>. La lecture d'un « q », qui sous-entendait soit une mauvaise lecture de l'inscription par A. Audollent soit une erreur du lapicide, était séduisante car elle permettait de considérer le *cursus honorum* de C. Gresius Domitus comme un exemple du cursus municipal classique : questure, édilité (ou augurat) et honneurs supérieurs, attesté par ailleurs à Béziers<sup>19</sup>. La lecture de l'inscription par mes soins confirme celle d'A. Audollent, la lettre avant *aed(ilis)* est bien un « b » quasi identique à celui du *sibi* de la même ligne.

En s'appuyant sur les restitutions logiques possibles de la troisième ligne : soit [*L(ucio) Gresio*] soit [*et L(ucio) Gresio*], on peut proposer sept ou neuf lettres manquantes pour la seconde ligne. Compte tenu que cette seconde ligne est réservée à l'énumération des fonctions gérées par Gresius, nous pensons que le « b » appartient à l'abréviation d'une fonction. Trois hypothèses pouvaient être retenues ; deux privilégiaient le cursus local : la questure réitérée ou le décurionat suivi du sigle de la colonie, la troisième, une promotion : la préfecture des ouvriers.

*Une fonction municipale ?*

Deux hypothèses pouvaient être avancées :

- [*quaestor* ou *quaes(tor)*] *b(is)* (neuf ou six lettres).

Il faut nécessairement les formes *quaestor* ou *quaes(tor)*, *b(is)* pour combler la lacune. *Quaestor* est sans doute abrégé car *aedilis* l'est en *aed.* dans l'inscription. Cependant l'abréviation *b(is)* et à plus forte raison celles de *quaes(tor) b(is)* ne

Clermont-Ferrand, pour des raisons qui nous échapp[ai]ent », cependant M. Clavel-Lévêque « hésite aujourd'hui à soutenir [son] interprétation ancienne » (lettre du 28 juin 1997). On connaît cependant le père d'un prêtre fédéral du sanctuaire du Confluent, originaire de la cité des Arvernes, qui possède le même *cognomen* (Domitus) et aussi un gentilice d'origine italienne (Servilius, W. Schulze, *op. cit.*, p. 231 et 454), *CIL*, XIII, 1706.

<sup>17</sup> A. Audollent, *loc. cit.*, p. 275 : « on aperçoit encore nettement les panses du b ».

<sup>18</sup> Position que M. Clavel-Lévêque défendait encore en 1997 en s'appuyant sur M. Christol, « Appendice : sénateurs et chevaliers originaires de Béziers », dans *Cité et territoire, Actes du colloque de Béziers du 14 au 16 octobre 1994*, M. Clavel-Lévêque et R. Plana-Mallart (éd.), Paris, 1995, p.117 qui ne fait qu'une allusion à l'inscription de Clermont. Contre cette position, voir J. Gascou, « Magistratures et sacerdoces municipaux dans les cités de Gaule Narbonnaise », dans *Actes du X<sup>e</sup> Congrès International d'Épigraphie Grecque et Latine (Nîmes, 4-9 octobre 1992)*, Paris, 1997, p. 86, note 69, qui suit A. Audollent.

<sup>19</sup> *CIL*, XII, 4232 et 4238.

sont pas attestées<sup>20</sup>. L'emploi du chiffre *II* pour abrégé *bis* et indiquer l'itération est un moyen plus certain de gagner de l'espace. Dans l'inscription, il est utilisé pour abrégé *duum* dans *produumviro*. Enfin, on ne connaît, à Béziers, qu'un *q(uaestor) bis*<sup>21</sup>.

- [*dec(urio) C(oloniae) V(rbis) I(uliae)*] *B(aetarrae)* (six lettres).

En restant dans le contexte municipal, en dehors de la questure, le décurionat pourrait être retenu comme fonction ouvrant le *cursus honorum* de C. Gresius Domitus, donné dans l'ordre direct (édilité, préfecture *produumviro* et flaminat). Le décurionat, associé au sigle de la colonie de Béziers (*CVIB*), permettrait ainsi une restitution. Domitus aurait intégré l'ordre des décurions avant de commencer la carrière des honneurs, carrière qui débiterait directement avec l'édilité. Ce formulaire serait attesté à Béziers avec l'inscription de L. Terentius Potitus<sup>22</sup>.

*L(ucio) Terentio, L(uci)*<sup>23</sup> [*ff(ilio), Pup(inia tribu)*], / *Potito, fil(io), agen[ti annos] / XXVII, decurioni c[olonia ? voir CIL] ou [ornam(entario), voir AE] / Claud(ia) Luteva, q(uaestori), Ilvir(o) d[esign(ato), voir CIL] ou d[ec(urioni c(oloniae) V(rbis) I(uliae) B(aeterrensiu)m), voir AE], / L(ucio) Terentio Po[tito---]*.

Les restitutions sont sujettes à controverses. Il est donc difficile de s'appuyer sur ce témoignage. En effet, en 1975, M. Christol proposait très prudemment de développer, à la 4<sup>e</sup> ligne, le « d », qui suit la mention de la questure et du duumvirat, en *d[ec. CVIB]*<sup>24</sup>. Cette restitution est contestée depuis par J. Gascoü qui rappelle l'hypothèse proposée par O. Hirschfeld dans le *Corpus Inscriptionum Latinarum : q. Ilvir d[esign.]*<sup>25</sup>. Dans le corpus de Béziers, le sigle de la colonie est associé au duumvirat (*CIL*, XII, 4238, *AE*, 1977, 532 si l'on suit J. Gascoü) et au flaminat (*CIL*, XII, 4402 et *ILGN*, 558), autrement dit, il clôt l'énumération des honneurs. Dans l'inscription de Clermont, il commencerait, associé au décurionat, cette énumération. Peut-être faudrait-il dissocier ce décurionat *CVIB* du reste du *cursus* exercé alors dans une autre cité. Cependant, dans ce cas, on aurait donné aussi le sigle ou le nom de la cité où l'édilité, la préfecture *produumviro* et le flaminat auraient été gérés. En faisant la même réserve, on pourrait proposer [*dec(urio) Nar]b(onensis)* construit comme *ordo Narb(onensis)*<sup>26</sup>. Cependant, ce titre n'est pas attesté<sup>27</sup>.

<sup>20</sup> R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, 1914, p. 412, I. Calabi-Limentani, *Epigrafia latina*, Milan, 1991, p. 488, M. F. Petracchia-Lucernoni, *I questori municipali dell'Italia antica*, Rome, 1988, p. 369-370.

<sup>21</sup> *CIL*, XII, 4232.

<sup>22</sup> *AE*, 1977, 532 (*CIL*, XII, 4247a).

<sup>23</sup> J. Gascoü, « À propos d'un décurion de Lodève (Hérault) », *ZPE*, 105, 1995, p. 94.

<sup>24</sup> M. Christol, *Études sur Pézenas et sa région*, VI, 1, 1975, p. 3-6 (repris dans l'*AE*).

<sup>25</sup> J. Gascoü, « Magistrats et sacerdoces municipaux... », *op. cit.*, 1997, p. 86, note 70 et *ZPE*, 105, 1995, p. 89-94.

<sup>26</sup> *CIL*, XII, 4399 et 4442.

<sup>27</sup> A. Audollent, *loc. cit.*, p. 275, note 1, est le premier à avoir pensé à *Narb.* comme « l'indication de la patrie ou du domicile ». Le décurionat est suivi du sigle de la colonie, *CIPNM* (*CIL*, XII, 4402).

*La préfecture des ouvriers*<sup>28</sup>

- [*praef(ectus) fa]b(rum)* (sept lettres).

La restitution proposée comprend l'abréviation *praef.*, qui est présente dans l'inscription avec l'abréviation de la préfecture *produumviro* : *praef. pr. Ilvir.*, et l'abréviation *fab.* attestée par ailleurs<sup>29</sup>. Sur la vingtaine d'inscriptions de préfets des ouvriers connus en Narbonnaise<sup>30</sup>, seul le *titulus* du viennois M. Coelius Lectus présente un formulaire semblable : *praef(ecto) fab(rum) IIII*<sup>31</sup>. De plus, la préfecture des ouvriers de Lectus ouvre l'énumération de ses fonctions, ce qui serait aussi le cas de celle de Domitus si cette restitution était retenue.

L'inscription est datée de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. en se fondant sur la place de la préfecture des ouvriers qui termine la carrière militaire équestre : le tribunat militaire dans la III<sup>e</sup> légion Gallica puis la préfecture, après le *cursus honorum* local : l'édilité, le pontificat et le duumvirat du trésor<sup>32</sup>. La préfecture des ouvriers est une fonction qui s'exerce dans l'entourage d'un magistrat ou d'un promagistrat romain *cum imperio*. Malgré la similitude de formulaire et la place identique qu'occuperait la préfecture dans leur inscription, la préfecture de Lectus ne correspond pas tout à fait cependant à celle de Domitus qui ne clôt pas une carrière militaire. La datation de ce texte est relativement aisée : le premier siècle après J.-C. Quelques indices permettent de la préciser : l'absence de toute évocation aux dieux Mânes,

<sup>28</sup> Sur la préfecture des ouvriers voir récemment M. Cerva, « La *praefectura fabrum*, un'introduzione », dans *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire de la mort de César à la mort de Domitien entre continuité et rupture, classes sociales dirigeantes et pouvoir central, Actes du colloque de Naples du 6 au 8 février 1997*, M. Cèbeillac-Gervasoni (éd.), Rome, EFR, 2000, à paraître, qui, à la première page de sa contribution, note 1, donne la bibliographie complète sur cette fonction. Je remercie l'éditrice de ce volume de m'avoir permis de consulter ce texte en épreuve. Sur l'origine de la *praefectura fabrum* voir en particulier K. E. Welch, « The Office of *Praefectus Fabrum* in the Late Republic », *Chiron*, 25, 1995, p. 131-145.

<sup>29</sup> R. Cagnat, *op. cit.*, p. 428.

<sup>30</sup> R. Sablayrolles, « Les *praefecti fabrum* de Narbonnaise », *RAN*, XVII, 1984, p. 239-247, a rassemblé dix-neuf témoignages de préfets des ouvriers qui ont eu un *cursus* dans une cité de la province (p. 241-243), il n'a pas retenu les mentions de la préfecture « dans un *cursus* purement militaire », ni les inscriptions « où n'est mentionnée que la seule préfecture des ouvriers ». Il faut ajouter au corpus de R. Sablayrolles l'inscription de Gaujac, M. Christol et J. Charmasson, *BSNAF*, 1987, p. 120-128, de Vienne, A. Pelletier, *ZPE*, 119, 1997, p. 211-212, et d'Arles, S. Demougin, « Un préfet des ouvriers d'Arles », dans *Epigraphia romana in area adriatica*, Pise-Rome, 1998, p. 333-341.

<sup>31</sup> *CIL*, XII, 1867. La pierre est perdue. Elle était déjà perdue à l'époque de la réalisation du tome XII du *CIL* (édité en 1888). *M(arco) Coeli[fo], C]n(aei) f(ilio), / Vol(tinia) tribu), Lecto, / praef(ecto) fab(rum) IIII, tr(ibuno) m[sil(itum) le]g(ionis) III / Gallic(ae), Ilvir(o) aer(ario), p[ont]if(ici), ae]dil[i]*.

<sup>32</sup> H.-G. Pflaum, *Les Fastes de la province de Narbonnaise*, Paris, 1978, p. 208, R. Sablayrolles, *loc. cit.*, p. 243 qui suit H.-G. Pflaum, B. Remy, « Les élites locales et municipales de la colonie de Vienne au Haut-Empire », *L'Antiquité classique*, 67, 1998, p. 114, proposent la première moitié du I<sup>er</sup> siècle. Contre A. Pelletier, *Vienne antique*, Roanne, 1982, p. 87, note 4 (5) qui propose le II<sup>e</sup> siècle.

l'emploi du nominatif, de la formule juridique *arbitratu* suivi du génitif<sup>33</sup>. Il faut la dater plutôt du milieu du siècle, ce qui est tout à fait conforme à ce que l'on sait par ailleurs pour les *praefecti fabrum* de Narbonnaise connus dont on trouvera ci-joint la liste synoptique. Sur vingt-deux préfets répertoriés, seuls trois se situent vers la fin du I<sup>er</sup> siècle. Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle, la préfecture des ouvriers qui s'exerce, avant toute carrière militaire, sans même l'obligation d'en commencer une, dans l'entourage d'un magistrat ou d'un promagistrat romain *cum imperio*, d'un gouverneur de province par exemple, où elle prend un caractère quasi civil, devient courante<sup>34</sup>.

### *Les praefecti fabrum de Narbonnaise*

référence	nom	préfecture des o.	honneurs locaux	fonctions milit.	date
<i>CIL</i> , XII, 2676 <i>Alba Helviorum</i>	L. Valerius P. f. Vol. Optatus	prae[f.] fab[r?]	IIIvir, flam. Aug.	trib. mil. l[e]g. III Galli[c.]	milieu I <sup>er</sup> s.
<i>Epigr. romana</i> , 98, Arles	anonyme, Voltin.	[praef. fa]bru[m]	[fl]amini		I <sup>er</sup> s.
<i>CIL</i> , XII, 4363 Narbonne	Gallus	praef. fabrum	aed. f. c., [flam. Germanici Caes]aris		après 19
<i>CIL</i> , XII, 4401 Narbonne	C. f. Pap. Rufus	[praef. fabr]um	aedili, praef. [pro]IIvir[o] IIviro		I <sup>er</sup>
<i>BSNAF</i> , 87 Nîmes	An[t]onius L. f. Vol[l.] Paternus	prae[f. f]abrum	aedil., IIIIvir ad aerar.		I <sup>er</sup>
<i>CIL</i> , XII, 3180 Nîmes	Sex. Iulius S[ex. f.] Vol. Max[imus]	praef. fabr. III	flaminis Rom[ae] et] divi Aug. item Dr[usi] et Germ. Caes., IIII[viri] iur. dic.	tr[ib. mil.]	après 19
<i>CIL</i> , XII, 3207 Nîmes	Capito	praef. fab[r?]	[flam. Roma]e et divi Au[g. item Drusi et Germa]nici Caesar, [pon]tif.		id.

<sup>33</sup> M. Christol et S. Demougin, « La carrière d'un notable narbonnais, au début du I<sup>er</sup> s. après J.-C. (*CIL*, XII, 4371 et 4372) », *ZPE*, 49, 1982, p. 143, note 6.

<sup>34</sup> Pour B. Dobson, « The Praefectus Fabrum in the Early Principate », dans *Britain and Rome. Studies in Honour of E. Birley*, Kendal, 1966, p. 69 = *Roman Officers and Frontiers*, D. J. Breeze et B. Dobson, Stuttgart, 1993, p. 226, cette préfecture des ouvriers se développe surtout après le règne de Claude et la fin des Julio-Claudiens, voir aussi M. Cerva, *loc. cit.*, p. 8-9.

référence	nom	préfecture des o.	honneurs locaux	fonctions milit.	date
<i>CIL</i> , XII, 3187 Nîmes	anonyme	[praef.] fabr.	[omnibus] honorib(us)...	[trib. mil. leg.] XIII in G[ermania et leg. III Au]g. in Afr[ica]	70-92
<i>CIL</i> , XII, 3210 Nîmes	C. Cascellius Vol. Pompeianus	praef. fabr.	IIIvir iur. dic., praef. vig. et arm.		I <sup>er</sup>
<i>CIL</i> , XII, 3175 Nîmes	Sex Adgennius Macrinus	praef. fabr.	IIIvir iur. dic., pontif.	trib. leg. VI Vict.	fin I <sup>er</sup> (-II <sup>e</sup> ?)
<i>ILGN</i> , 635 <i>Ruscino</i>	C. Valerius L. fil. Paetus	[pra]ef. fabr.	p[ont., fl]am. I, [omnib.] honor. in col.		I <sup>er</sup>
<i>CIL</i> , XII, 1375 Vaison	Rufus	[praef. ] fabr.	praef. [Va]siens. II, aed. Voc.		?
<i>CIL</i> , XII, 1373 Vaison	anonyme	[praef. f]abr.	fla[min.] divi [Au]g., pontif.		?
<i>CIL</i> , XII, 2600 Vienne	Aemilius M. feil. Vol. Tutor	praef. fabrum	IIIvir i. d., flam. Martis, flam. Romae et Augusti		av. Claude
<i>ZPE</i> , 97 Vienne	Asia[ti]c[us]	praef. fa]br.	I[III]vi]r		I <sup>er</sup>
<i>ILGN</i> , 348 Vienne	C. Marius D. [f. Vol.]	p[raef] fabrum	IIvir, IIIvir l. p.p.		à par- tir de Claude
<i>ILGN</i> , 268 voir le suivant	anonyme	[praef] fa]brum]			
<i>CIL</i> , XII, 1872, 1873, 2566 Vienne	C. Passerius P. f. Vol. Afer	praef. fabr. III	IIIvir, flam. divi August., flam. Germ. Caes.	trib. milit. leg. XXII	19-39
<i>CIL</i> , XII, 2606, 2607 Vienne	L. Iulius P. f. Vol. Brocchus Valerius Bassus	praef. fabr. bis	IIvir i. d., IIIvir l. p. p., augur, pontif., IIvir, fla- men in col. Eq.	trib. mil. leg. VIII Aug.	fin I <sup>er</sup> ?
<i>CIL</i> , XII, 1869, 1870 Vienne	D. Iulius D. fil. Vol. Capito	praef. fabr.	flam. Iuuent., auguri, IIIvir l. p. p., IIvir aer.	trib. mil. leg. II Adiut., censor	Nerva

référence	nom	préfecture des o.	honneurs locaux	fonctions milit.	date
<i>CIL</i> , XII, 1897 Vienne	L. Porcius T. fil. Vol. Latinus equo publico ornato	praef. fabrum II	Ilvir aer., Illvir l. p. p.		I <sup>er</sup> (-II <sup>e</sup> ?)
<i>CIL</i> , XII, 1867 Vienne	M. Coelius Gn. f. Vol. Lectus	praef. fab. IIII	Ilvir aer., p[ont.], [ae]dil.	tr. m[il. le]g. III Gallic.	I <sup>er</sup>
<i>CIL</i> , XII, 2608 Vienne	T. Iulius T. fil. Corn. Valerianus	praef. fabr. V	patrono colon., Ilvir aer., Illvir l. p. p., flam. Aug., pontifici	trib. milit. leg VI Victr.	I <sup>er</sup> (-II <sup>e</sup> ?)

Cette préfecture peut suivre le cursus local ou bien le précéder, surtout quand le personnage est important dans la province. Quel que soit le cas, elle occupe souvent, dans le *titulus*, la première place<sup>35</sup>. Domitus a peut-être rejoint l'entourage du proconsul de Narbonnaise avant ou après son cursus à Béziers<sup>36</sup>. Cette préfecture des ouvriers marque souvent l'entrée du notable dans l'ordre équestre<sup>37</sup>. Cependant, en l'absence de mention de fonctions militaires et de la possession du cheval public, la condition équestre du personnage ne peut pas être affirmée<sup>38</sup>.

### Conclusion

L'obtention de la préfecture des ouvriers, équestre ou non, après le cursus local semble l'hypothèse la plus probable. En effet, C. Gresius Domitus a associé l'ensemble de sa famille dans son *titulus* : son père, L. Gresius Domitus, sa

<sup>35</sup> Pour la Narbonnaise, *CIL*, XII, 4401 : Rufus de Narbonne, *praefectus fabrum, aedilis, praefectus produumviro, duumvir* (I<sup>er</sup>) ; *ibid.*, 3187 : l'anonyme de Nîmes, *praefectus fabrum, omnibus honoribus..., tribunus militum...* (70-92) ; *ibid.*, 3210 : C. Cascellius Pompeianus de Nîmes, *praefectus fabrum, quattuorvir iure dicundo, praefectus vigilum et armorum* (I<sup>er</sup>) ; *ILGN*, 635 : C. Valerius Paetus de Ruscino, *praefectus fabrum, pontifex, flamen primus, omnibus honoribus...* (I<sup>er</sup>) ; *CIL*, XII, 1375 : Rufus de Vaison, *praefectus fabrum, praefectus Vasiensium bis, aedilis Vocontiorum* (non dat.) ; *ibid.*, 1373 : l'anonyme de Vaison, *praefectus fabrum, flamen divi Aug., pontifex* (non dat.) ; *ibid.*, 1897 : L. Porcius Latinus de Vienne, *praefectus fabrum bis, duumvir aer., triumvir l. l. p.* (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup>) ; *ZPE*, 1997, p. 211-212 : Asiaticus de Vienne, *praefectus fabrum, quattuorvir* (I<sup>er</sup>).

<sup>36</sup> C'est peut-être le cas de Sex. Adgennius Macrinus (*CIL*, XII, 3175, fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> ?), *praefectus fabrum, pontifex, quattuorvir iure dicundo et tribunus militum*. Même remarque pour C. Passerius Afer (*CIL*, XII, 1872, 1873, 2566).

<sup>37</sup> Sur le rang équestre ou non de la préfecture des ouvriers voir M. Cerva, *loc. cit.*, p. 11-12.

<sup>38</sup> Contrairement à L. Porcius Latinus, *equo publico] ornato, praefectus fabrum bis, (duum)vir aer(arii) et (trium)vir loc(orum) publ(icorum) perseq(uendorum)*, *CIL*, XII, 1897 (Vienne, I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> ?). R. Sablayrolles, *loc. cit.*, p. 247 (note 46) propose un second témoignage : *CIL*, XII, 3187a et b (et *add.*, p. 836), un chevalier nîmois anonyme, *[equo publico hono]rato* d'après O. Hirschfeld, *praefectus fabrum*, ayant accompli tous les honneurs dans la colonie, tribun de légion. Contre Y.

mère, Faltonia Maximilla (?), son épouse (*uxor*), Varia [...]lla, sa fille, Gresia Priscilla (?), son grand-père, T. Gresius, et son beau-père, P.Varius, tous les deux évoqués par la filiation du père et celle de l'épouse. L'inscription révèle donc une généalogie et des alliances entre familles. Ce fait suggère plutôt une accession de fraîche date au rang de notable pour Domitus qui serait donc le premier de sa famille à gérer les honneurs. Il aurait intégré d'abord l'élite dirigeante locale avant de se faire remarquer par un magistrat du peuple romain *cum imperio* qui lui aurait octroyé la préfecture des ouvriers. La préfecture revêtu par Domitus n'est pas, selon moi, une préfecture des ouvriers municipale. Citée dans l'inscription en dehors du cursus local de Domitus, elle est difficilement assimilable aux *praefecturae fabrum* locales que l'on croit reconnaître dans certaines inscriptions, lorsque cette mention apparaît au cœur du cursus<sup>39</sup>.

Burnand, « Sénateurs et chevaliers romains originaires de la cité de Nîmes sous le Haut-Empire : étude prosopographique », *MEFRA*, 87, 1975, p. 727-731, en particulier p. 729 qui préfère l'hypothèse d'un *cognomen* se terminant par *[- - -]ratus*.

<sup>39</sup>Ainsi donc *CIL*, XII, 2600 : Aemilius Tutor de Vienne-Genève, *quattuorvir iure dicundo, praefectus fabrum, flamen Martis et flamen Romae et Aug.*, *ILGN*, 348 : C. Marius de Vienne, la préfecture des ouvriers est placée entre le duumvirat et le triumvirat et *BSNAF*, 1987, p. 120-128 : Antonius Paternus de Nîmes, entre l'édilité et le quattuorvirat. Voir S. Demougin, « Un préfet des ouvriers d'Arles », dans *Epigrafia romana in area adriatica*, Pise-Rome, 1998, p. 340-341.